



COMPTE RENDU COMMISSION EDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE DU 5 FEVRIER 2018

Etaient présents :

Elus de la commission éducation enfance jeunesse : *Brigitte Organde, Carmelle Pezzani, Gilles Imbert, Corinne Colucci, Jeun-Louis Francillard,*
Responsable enfance jeunesse : *Mathilde Rival*
Les parents représentants : *Mme Rabary, Mme Deldon, Mme Grechez*

L'ordre du jour :

- Bilan des temps périscolaires
- Bilan des temps extrascolaires
- Présentation et validation du projet éducatif (P.E) des accueils de loisirs 3/17 ans
- Rythme scolaire : Organisation de l'année prochaine
- Questions diverses

1 – BILAN DES TEMPS PERISCOLAIRES

Périscolaire du matin :

Le temps d'accueil du périscolaire du matin a lieu de 7h30 à 8h30 et est encadré par un animateur et une ATSEM afin de répondre aux exigences d'encadrement demandées par la DDCCS qui demande que deux animateurs soient présents sur ce temps d'accueil. Nous notons une moyenne de 7,3 enfants inscrits annuellement sur ce temps d'accueil. La moyenne de présences effective est de 5,7 enfants par matinée d'ouverture. Le nombre d'enfants fréquentant cet accueil semble augmenter sur ce mois de janvier.

La question qui se pose pour l'année scolaire prochaine est, si les effectifs restent plutôt faibles, de proposer un accueil du matin encadré simplement par un agent et donc de ne pas déclarer cet accueil collectif de mineurs auprès de la DDCCS mais simplement de l'ouvrir en tant que garderie (ce qui nous permet légalement d'avoir qu'un agent sur ce temps). Bien

entendu, cet agent ne se trouvera pas seul dans les lieux puisque les agents d'entretien seront présents sur ces horaires.

Quelques demandes ont été faites concernant la mise en place d'un temps d'accueil le mercredi de 7h30 à 8h30. Pour cette année, au vu du nombre de familles concernées il ne sera pas possible d'ouvrir un temps périscolaire du matin.

Néanmoins, cette demande sera étudiée pour la rentrée prochaine lors de la réorganisation des temps d'accueil scolaires et extrascolaires puisqu'une demande à 4 jours d'école vient d'être faite auprès de l'inspection académique de Grenoble.

Périscolaire du soir :

Le temps d'accueil périscolaire du soir récence 31,5 inscriptions annuelles par soir d'ouverture. A cela s'ajoutent les inscriptions ponctuelles. Ce temps est encadré par 3 animateurs et propose un temps d'aide aux devoirs. Suite au sondage, nous pouvons dire que ce temps d'accueil est apprécié par les enfants. De nombreuses remarques positives et encourageantes ont été émises face à l'équipe d'animation. Un point a été fait avec cette dernière sur les différentes remarques faites en matière d'améliorations.

● Autres questions des parents : *le goûter du périscolaire du soir pourrait 'il être fourni par la municipalité ?*

La municipalité répond favorablement à cette demande si une facturation est faite à prix coûtant.

→ Une évaluation du coût pour un goûter qui soit respectueux de l'environnement, favorisant des circuits courts et biologiques doit être menée avant de lancer une consultation auprès des parents ;

→ Nous nous renseignons auprès d'autres communes, notamment celle d'Herbeys, sur la mise en place de ce goûter mais aussi sur le dispositif « un fruit pour la récré » et son financement (régional ? national ?).

Les TAP :

Les TAP recensent une centaine d'enfants par journée.

C'est un temps apprécié par les enfants et de bons retours ont été faits sur les activités proposées ainsi que sur l'équipe encadrant ces temps.

Par contre, une attention particulière doit être portée sur les temps récréatifs qui peuvent être source de conflits entre les enfants.

Le sondage et la rencontre avec les parents présents font ressortir un grand souhait de la part des familles de voir les activités TAP perdurer après le retour à 4 jours d'école. La municipalité confirme que la réorganisation des temps périscolaires et extrascolaires sera faite en intégrant une formule se rapprochant des TAP.

Restauration scolaire :

Sur le temps de la pause méridienne, nous recensons une moyenne de 74 enfants par jour avec une répartition de 22 enfants chez les PS,MS,GS,CP (petite cantine) et 52 enfants chez le CE,CM (grande cantine). Ce temps est apprécié globalement par les enfants malgré de nombreuses remarques concernant les repas. Ces remarques sont essentiellement centrées sur la quantité des repas servis et la sensation de faim des enfants.

L'équipe encadrant ces temps de restauration constate aussi qu'un repas à 4 composantes peut-être limité au niveau des quantités et frustrant lors des repas servis sans dessert.

→ Un retour à 5 composantes ne pourra pas se faire dans l'immédiat. Nous vérifions auprès de Vercors restauration le respect des grammages en lien avec le nombre de composantes servies. Une enquête auprès des autres communes utilisatrices de Vercors restauration est menée afin de voir si les mêmes observations sont faites.

- Questions des parents : *Est 'il possible d'envisager que la collectivité propose elle-même la préparation des repas au sein de ses locaux dans le cadre de la restauration scolaire ?*

C'était l'un des projets souhaités par l'équipe municipale mais la configuration actuelle des locaux de l'Espace des 4 vents ne s'y prêtant pas actuellement, il faudrait revoir la configuration du bâtiment. Une étude des coûts doit être menée dans ce sens.

Nous allons nous renseigner auprès d'autres collectivités de même échelles (cf. Séchillienne), proposant l'élaboration et la préparation des repas dans le cadre de la restauration scolaire,

afin d'étudier les différentes contraintes et avantages de cette proposition et d'en mesurer sa faisabilité.

- Affichage des menus :

Les menus sont disponibles dès à présent sur Issila et affichés sur le panneau d'affichage de l'Espace des 4 vents.

- Répartition du temps de la pause méridienne pour les CE-CM :

Suite à une demande de l'équipe d'animation et des enfants nous allons proposer, à la rentrée de ces vacances, une nouvelle organisation du temps sur la pause méridienne. En effet, actuellement les enfants inscrits à la cantine rejoignent directement à 11h30 la cantine afin de passer aux toilettes, se laver les mains pour ensuite prendre le repas. Dans l'objectif de proposer un temps de repas plus calme et de permettre aux enfants participants aux APC de prendre le repas en même temps que les autres enfants, l'équipe d'animation souhaite décaler le temps de repas à 12h afin que les enfants puissent avoir un temps récréatif de 20 minutes avant le repas et un autre temps de 30 minutes après le repas (plus 15 minutes pour un retour au calme et passer aux toilettes avant de rejoindre l'école). Ainsi, le temps de repas sera de 45 minutes. Cette organisation sera testée à la rentrée des vacances scolaires d'hiver. Par la suite un point sera fait avec les enfants, l'équipe d'animation, les agents de la restauration scolaire et les parents sur l'évaluation de cette nouvelle organisation afin de valider sa mise en œuvre sur le reste de l'année scolaire.

2- BILAN DES TEMPS EXTRASCOLAIRES :

Accueil périscolaire du mercredi :

Seulement 4 inscriptions annuelles et une moyenne de 7.3 enfants le mercredi avec la formule « après-midi + repas ». Le temps de repas de 11h30 à 13h30 que nous proposons est utilisé par quelques familles. Une programmation sur chaque période scolaire est établie en fonction des envies exprimées par les enfants, des objectifs pédagogiques ciblés par l'équipe d'animation et suivant une thématique.

Accueil de loisirs 3/11 ans :

Tableau comparatif entre les différentes périodes d'ouverture 2017 de l'ALSH Enfance :

	Nombre de jours d'ouverture ALSH	Nombre de présences	Moyenne des présences enfants par jour d'ouverture
HIVERS 2017	10	124	12.4
PRINTEMPS 2017	9	109	12.1
ETE 2017	14	181	12.9
AUTOMNE 2017	9	117	13

Le nombre de familles ayant inscrits son ou ses enfant(s) au centre de loisirs en 2017 s'élève à 51 familles.

Ce temps est apprécié par les enfants. Néanmoins, des demandes ont été faites pour organiser d'avantage d'activité en extérieur (grand jeu ou sortie). Concernant les extérieures, il faut savoir que les déplacements en transport en commun sont très contraignants du point de vue des horaires qui ne proposent aucune souplesse en cas de mauvais temps et un temps de transport parfois trop long et fatiguant pour les plus jeunes. Le coût moyen d'un transport en car s'élève à 400€. Ainsi nous essayons de privilégier les transports en car en commun avec le secteur jeune mais aussi avec les accueils de loisirs environnants (un peu plus difficile car parfois le nombre de places disponibles est insuffisant pour accueillir tous les enfants de Champagnier).

Les parents ont pu nous faire remonter la déception de certaines familles et enfants de l'annulation de certaines sorties. En effet, des sorties dédiées au groupe des 3/6 ans ont dû être annulées dû à un nombre insuffisant d'enfants inscrits (2/3 enfants).

Accueil de loisirs 11/17 ans :

Tableau comparatif entre les différentes périodes d'ouverture 2017 de l'ALSH Ados :

	Nombre de Jours d'ouverture ALSH (sans le séjour d'été)	Nombre de présences	Moyenne des présences jeunes par journée d'ouverture	Nombre de jeunes ayant fréquenté l'accueil	Nombre de familles représentées
HIVERS 2017	8	45	+ de 5	18	14
PRINTEMPS 2017	6 (2 journées fermées par faute d'inscrits)	26	+ de 4	13	12
ETE 2017	8 (1 journée fermée par faute d'inscrits)	50	+ de 6	19	11
AUTOMNE 2017	7	64	+ de 9	23	19

Il semblerait que l'accueil de loisirs ados devient de mieux en mieux identifié par les jeunes. Pour que cet accueil ait plus de visibilité nous devons développer une stratégie de communication visant à cibler au mieux le public adolescent (en réflexion).

De plus, un sondage auprès des familles sera fait afin d'identifier au mieux les besoins et les attentes des jeunes et des parents en terme d'activités et d'ouvertures d'accueils.

- Question des parents : *Mon enfant vient d'avoir 11 ans au cours de l'année 2018, il est en CM2, peut-il participer aux activités proposées par le secteur jeune ?*

Durant les vacances d'avril, le secteur jeune proposera des activités passerelles aux enfants étant scolarisés en cm2. Par la suite, ils pourront participer à l'ensemble des activités (journée ou demi-journée) à partir du mois de juillet.

Concernant le séjour proposé à Rome, il sera dans un premier temps accessible seulement aux collégiens et lycéens, avec pour ordre de priorité les jeunes ayant participé à la préparation du séjour. Suivant le nombre d'inscriptions, nous réfléchirons sur la possibilité ou non d'inscrire un enfant de 11 ans qui entrera au collège à la rentrée 2018 (réflexion sur les besoins de l'enfant, l'intégration au sein du groupe, le rythme de vie, l'encadrement...)

Accompagnement de projet avec actions d'autofinancement :

Le secteur jeune a pour mission d'accompagner le jeune dans la réalisation de ses projets. C'est dans ce sens que Cindy, directrice de l'accueil de loisirs 11/17 ans, propose des temps de rencontres avec les jeunes afin de les accompagner dans l'élaboration de leurs projets communs et la mise en œuvre d'actions permettant de financer une partie de ces projets. Ces temps sont ouverts à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Les projets de départ en vacances qui ont été choisis par le groupe de jeunes mobilisés depuis septembre 2017 (12 jeunes) sont :

-Week-end au parc d'Astérix (26-27 mai 2018)

-Séjour en Italie (du 7 au 14 juillet 2018)

→ Le bureau municipal répond favorablement au séjour d'été à Rome mais demande à avoir connaissance de l'estimation de la part d'autofinancement.

3 - PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET EDUCATIF (P.E) DES ACCUEILS DE LOISIRS 3/17 ANS

La commune de Champagnier a rédigé un projet éducatif territorial en 2015 qui encadre les accueils périscolaires des enfants de 3 à 11 ans. Soucieuse de s'inscrire dans une continuité éducative, la commune de Champagnier étend son action en direction de l'enfance jeunesse à un accueil extrascolaire complémentaire de l'école, du périscolaire et du temps familial. Cette volonté politique se concrétise à travers la mise en place d'un accueil de loisirs sans hébergement pour les 3/11 ans, les 12/17 ans ainsi qu'un séjour ados dont le cadre d'action est défini dans le projet éducatif.

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions, le cadre général de fonctionnement, d'encadrement et de sécurité. Il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Ce dernier vient d'être validé au sein de cette commission et sera disponible prochainement sur le site de la Mairie.

4- RYTHME SCOLAIRE : ORGANISATION DE L'ANNÉE PROCHAINE

Lors du conseil d'école extraordinaire du 16 janvier 2018, un retour à la semaine de 4 jours d'école a été voté. C'est dans ce sens qu'une demande de modification du temps scolaire a été faite auprès de l'inspection académique. Cette demande sera étudiée en conseil départemental de l'Education nationale le 24 avril 2018.

Organisation du temps scolaire sur 4 jours pour la rentrée 2018:

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 -8h30	Périscolaire ou garderie*	Périscolaire ou garderie*		Périscolaire ou garderie*	Périscolaire ou garderie*
8h30 -11h30	Ecole	Ecole	Accueil de	Ecole	Ecole
11h30 -13h30	Restauration scolaire	Restauration scolaire	loisirs 3/11 ans	Restauration scolaire	Restauration scolaire
13h30 -16h30	Ecole	Ecole	8h30-18h	Ecole	Ecole
16h30 -18h30	Périscolaire (à l'heure)	Périscolaire (à l'heure)		Périscolaire (à l'heure)	Périscolaire (à l'heure)

Une commission spécifique à l'organisation du temps scolaire de la rentrée prochaine ainsi qu'à l'évaluation et la réécriture du PEDT (projet éducatif territoriale) sera programmée courant mars début avril.